



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Armée de Terre  
27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins  
Bureau opérations et instruction**

Annecy, le 07 octobre 2020  
N° 801601/27BCA/BOI/COPS/NP

Le lieutenant-colonel Adrien CHANTREL  
Chef du Bureau Opération Instruction

à

Madame Laurence AUDETTE  
Maire de la commune de Dingy-Saint-Clair

**OBJET** : Activation du champ de tir temporaire de la combe d'Ablon.

Madame le Maire,

Dans le cadre de la formation du tir en montagne pour la préparation opérationnelle de son personnel, le 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpin activera, une nouvelle fois cette année, le champ de tir temporaire de la combe d'Ablon pour la saison hivernale 2020-2021 du 7 décembre 2020 au 30 avril 2021, et ce, conformément au régime extérieur.

Sauf cas particulier qui fera l'objet d'une information particulière auprès de vos services, on limitera nos activités de tir du lundi au vendredi de chaque semaine.

Dans le cas où un évènement ou élément pourrait empêcher ces séances de tir, nous vous demandons de bien vouloir nous le préciser.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

COURRIER ARRIVE LE

21 OCT. 2020

MAIRIE de DINGY-ST-CLAIR

Lieutenant-colonel Adrien CHANTREL  
Chef du bureau opérations instruction  
du 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins